



Refaire une attestation

Par **Rachid78**, le **22/11/2022** à **11:25**

Bonjour, rnrnJe suis à la cours d'appel, un ancien collègue à fait une attestation à mon honneur sur CERFA 202, cependant il n'a pas donné de détailsrnrnEx: il n'a pas cité le nom de mes supérieurs hiérarchiques, il a uniquement écrit que mes supérieurs hiérarchiques étaient présentsrnrnDans la conclusion l'employeur à fait la remarque qu'ont ne sais pas qui sont ses supérieurs hiérarchiquesrnrnrnMa question :rnrnEst-il possible a mon ancien collègue de refaire l'attestation sur CERFA 202 en indiquant plus de détails dont le nom de mes supérieurs hiérarchiques ?rnrnMerci

Par **morobar**, le **23/11/2022** à **08:48**

Bonjour,rnrnCe n'est pas une attestation CERFA 202 mais une attestation sur papier libre conforme aux prescriptions de l'article 202 du code de procédure civile.rnrnici:rnrnhttps://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006410330rnrnCei étant, vous pouvez toujours, si vous êtes en mesure de l'obtenir, produire une attestation conforme à vos souhaits.